



Marennes

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE N°20 | JUIN 2015



Bon été à tous !



8

Commémoration
du 8 Mai



8

Fête du Village
13 Septembre 2015



11

Départ à la retraite de
Michèle Béry



SOMMAIRE

| | | |
|---|------------------------------------|-------|
| ■ | Le Mot du Maire | p. 3 |
| ■ | VIE DU VILLAGE | p. 4 |
| | Travaux | |
| | École | |
| | Voirie | |
| | Bibliothèque | |
| | Bancs publics | |
| ■ | Actualité Centre Village | p. 5 |
| | Dépôts sauvages | |
| | SITOM | |
| ■ | PATRIMOINE | p. 6 |
| | Cimetière | |
| | Archives | |
| | Restauration d'un plan de 1834 | |
| ■ | Salon du livre | p. 7 |
| ■ | MANIFESTATIONS | p. 8 |
| | Commémoration | |
| | Randonnée | |
| | Fête du village | |
| ■ | Marenes.net..... | p. 9 |
| | Concours photos | |
| | Retraite et Déclaration de revenus | |
| | Pièces d'identité | |
| ■ | VIE DE L'ÉCOLE | p. 10 |
| | Classe découverte | |
| | Temps d'ateliers périscolaires | |
| ■ | Jurés d'Assises | p. 11 |
| | Ouverture de classe | |
| | Fête de fin d'année | |
| | Michèle Béry | |
| ■ | Forum des Associations..... | p. 12 |
| | "Halte paisible" | |
| | Agenda | |

FLASH INFO

AVIS D'ELAGAGE

Pour permettre, en toute sécurité, le passage des véhicules dans les chemins (camion-pompiers et camion-poubelles) il est nécessaire d'élaguer les arbres qui empiètent sur la chaussée.

Durant le mois de juillet, la mairie va donc faire tailler les haies et les arbres (à l'aplomb et en hauteur jusqu'à 4 m) par un lamier qui travaille vite mais un peu grossièrement. Si vous craignez de voir endommager vos arbres, vous êtes invités à élaguer ou faire élaguer avant son passage.

EXPOSITION PEINTURE

Nous vous informons que l'exposition des artistes Marennois aura lieu le dimanche 22 novembre à la salle des fêtes.

Alors, amis peintres et créateurs, n'hésitez pas à venir exposer en prenant contact en mairie.

Nous vous attendons nombreux...



OPERATION "TRANQUILLITE VACANCES"

Conseils de la part du Groupement de Gendarmerie du Rhône :

Si vous vous absentez pendant les vacances d'été, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat ou de votre brigade de gendarmerie au moyen du formulaire spécifique "Tranquillité vacances".



LE MOT DU MAIRE

L'été arrive, les vacances approchent.

Avec la fin de l'année scolaire, ce sont les travaux d'été qui vont débiter à l'école pour l'ouverture d'une classe à la rentrée.

Au stade, la construction d'un espace multisports s'achèvera à l'automne.

Les travaux de voirie, réalisés chemin de Pacalon, se poursuivent chemin de Maupas avec un élargissement de chaussée vers la départementale.

Côté festif, la commission animation communale et le monde associatif ont pris de nombreux rendez-vous.

- *Le premier, en mai, a été la marche solidaire avec le succès que l'on sait...*
- *Le deuxième, en juillet, sous l'égide du comité des fêtes avec le traditionnel feu d'artifice.*
- *Le troisième, inédit, en septembre, pour une "fête du village".*

Merci à toutes nos associations qui, en plus de leurs activités respectives, se mobilisent avec générosité et enthousiasme et donnent un nouvel élan à la vie de notre village

Bon été à vous.

Jacky ROZIER



1950



2015

Marennes, vue de l'Ouest

TRAVAUX

ÉCOLE

Quelques travaux de restauration, notamment les peintures des huisseries extérieures, ont pu être réalisés pendant les vacances scolaires de Pâques.



VOIRIE

L'enrobé de la partie basse du chemin de Pacalon a été refait. Les travaux dont le coût s'élève à 25 000 €, ont été réalisés par l'entreprise DUMAS, retenue pour les différents travaux de voirie sur le secteur de la CCPO.



Chemin de Maupas.

Trop étroit dans le virage vers la départementale 150, le chemin va être élargi et le fossé consolidé par un enrochement.



Au stade,

les travaux de voirie ont commencé pour que tout soit prêt à l'automne.

BIBLIOTHÈQUE

Pour ceux qui l'ignoraient encore, la bibliothèque se met en valeur en se faisant remarquer de la route principale par l'intermédiaire d'une enseigne.

Horaires d'ouverture : Mercredi de 13h à 18h
Jeudi de 16h à 18h
Samedi de 10h à 12h



INSTALLATION DE BANCS PUBLICS

Afin de pouvoir faire une petite pause lors de vos diverses visites ou promenade sur la commune, 4 bancs ont été installés.

- un au cimetière
- un sur le chemin piétonnier qui mène au stade au départ de la rue Neuve
- deux à l'extérieur de la maison des associations.



Les travaux de viabilité

L'implantation des voiries et les réseaux eau potable et assainissement sont terminés. Le bassin de rétention côté nord est en cours de réalisation.

La photo prise à 150 m d'altitude, par un ULM paramoteur, montre bien la disposition des voiries dont certains noms rappelleront les lieux-dits : rue de la Source, allée des Roseaux.



Les permis

- 4 dossiers de permis de construire concernant les logements collectifs ont été accordés le 24 mars dernier (livraison prévue fin 2017).
- 6 permis de construire pour maisons individuelles ont été déposés et sont en cours d'instruction.

SITOM

ZOOM sur... les déchèteries



MAI 2015

Utilisez la déchèterie pour évacuer vos déchets :
(gravats, D3E, DDS, meubles, pneus véhicules légers, etc).
Pensez à bien trier dans les bennes adaptées.
Les volumes sont limités :

| | | | | |
|--|---|--|--------------------------|--|
| BOIS / COUPES BOIS 2 m³ / jour | DÉCHETS VERTS DÉCHETS ENCOMBRANTS 4 m³ / jour | RÉFRIGÉRATEUR CARTEONS illimités | MÉTAL 5 kg / jour | PNEUMATIQUES . pneus de VL . . motos . . scooters . 4 pneus / jour |
|--|---|--|--------------------------|--|

Horaires d'ouverture



Déchèterie de Chaponnay

Lundi, jeudi de 15h à 18h

Mercredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Déchèterie de St Symphorien d'Ozon

Lundi, mercredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi de 15h à 18h

Déchèterie de Sérézin-du-Rhône

Lundi, mercredi de 14h à 18h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Déchèterie de Ternay

Lundi, vendredi de 14h à 18h

Mardi de 15h à 18h

Jeudi de 9h à 12h

Mercredi, samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h

Le SITOM Sud Rhône est à votre disposition au 04.72.31.90.88
ou sur www.sitom-sud-rhone.com



DÉPÔTS SAUVAGES DANS LA COMMUNE

Régulièrement nous sommes confrontés à des incivilités, les dépôts sauvages de déchets sont nombreux et coûtent très cher à la commune.

Nous en appelons une fois de plus au civisme de chacun pour limiter ces actes malveillants.

Il est nécessaire que chacun se sente concerné et appelle la gendarmerie ou la mairie lors de ce type de constats délictueux, dans le même esprit que les « lanceurs d'alertes » sur le net ! La crainte d'être probablement identifié et poursuivi sera dissuasive et mettra un terme à cette pollution.

Ces faits sont punis de l'amende encourue pour les contraventions de la 3^e classe, soit 450 €. (décret N° 2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets).



PATRIMOINE

CIMETIÈRE

Le 20 février, M. le Maire et des élus ont reçu Messieurs Gérard Petit et Clément Barioz de l'Association Viniciacum dont les compétences en matière de sauvegarde du patrimoine sont bien connues à Vénissieux (entre autres actions : conservation et visite du cimetière ancien, remise à l'honneur du passé prestigieux de Vénissieux et de la région lyonnaise autour de la culture et de la création de roses). M. Petit a rédigé la charte de sauvegarde du patrimoine de l'Est Lyonnais, signée par de nombreuses associations.

Ils se sont rendus à l'église et au cimetière dans le but de répertorier les éléments ayant un intérêt patrimonial. Un état des lieux a été réalisé, première étape d'une démarche



Sur la stèle, sculpture illustrant le métier du défunt : agriculteur.

de sensibilisation, afin d'assurer la conservation de tout ce qui peut avoir de la valeur.

M. Petit et M. Barioz ont donné une bonne note à notre église pour la richesse de sa décoration et au cimetière pour son entretien.

La commission en charge du cimetière ne manquera pas de vous informer de ses découvertes et de ses projets pour continuer dans le sillage de ceux qui nous



Le 9 Mai, une partie de l'équipe municipale a bénéficié d'une visite du cimetière ancien de Vénissieux.

A cette occasion,

M. Petit a pu montrer les réalisations possibles au niveau municipal pour protéger le patrimoine.

ont légué ce patrimoine. En attendant, les familles qui ont des concessions dans le cimetière du village sont invitées à ne pas supprimer de leur monument funéraire des éléments qui ont une histoire et sont chargés de symboles (sculpture, ferronnerie).

Une rénovation est, de plus, souvent moins onéreuse qu'un monument neuf.

ARCHIVES

Des archives familiales aux archives communales, il n'y a qu'un pas.



Ce printemps, des archivistes du centre de gestion de la fonction publique ont trié et classé les nombreux documents que les mairies doivent garder dans leur local à archives. Depuis 1670, date du premier registre paroissial qui servait d'état-civil, les papiers s'amoncellent et il faut ranger suivant une nomenclature nationale bien précise.

De nouvelles salles d'archives ont été aménagées.

RESTAURATION D'UN PLAN DE 1834

Lors de la collecte des documents pour le livre « Du côté de Marennes... Lou fil dou tan », M. Louis Jacquier a prêté un très beau plan des cours d'eau qui traversent le village. Ce plan, datant de 1834, est sur un papier chiffon de 1,51 m de longueur sur 0,58 m de largeur. Il donne beaucoup de renseignements sur les terres, les ruisseaux, les écluses etc...

Toutes les interrogations concernant l'Ozon, le vieil Ozon, la Luynes ou le canal de Pulivès ont des réponses sur ce magnifique document qui décrit les rivières de Chaponnay à St-Symphorien d'Ozon.

Il a été décidé de le faire restaurer et numériser. Ainsi, grâce à la technologie, il pourra être consultable sans risquer de l'endommager.

La commune remercie chaleureusement la famille de M. Jacquier qui a su préserver ce « vrai trésor » depuis 1834 et le faire parvenir jusqu'à nous.

SALON DU LIVRE

La fédération du Patrimoine de l'Est Lyonnais a organisé son 3^{ème} salon des livres d'histoire de l'Est Lyonnais les 2 et 3 mai derniers à la salle des fêtes de Corbas.

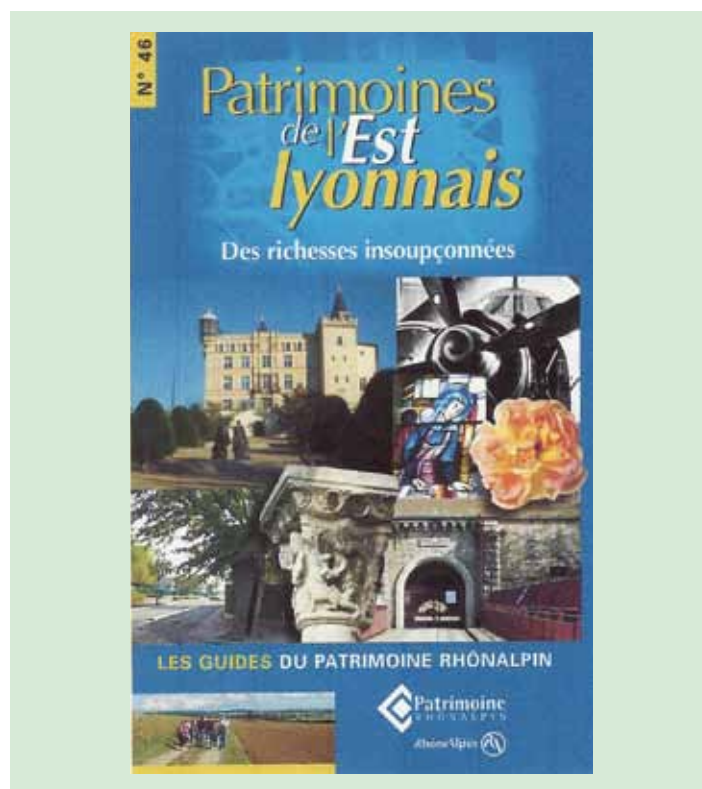
En inaugurant ce rassemblement, Mme Coste, Présidente de la fédération des associations, a rappelé la motivation des fondateurs : tout mettre en œuvre pour protéger et faire connaître les richesses patrimoniales des communes de l'Est Lyonnais. C'est dans ce but que le Patrimoine Rhônealpin a édité le guide 2015 consacré à mettre en avant

17 communes dont Marennes. Ce guide peut donner envie aux touristes de la ville de Lyon de venir jusque dans notre secteur pour y découvrir de petits trésors. Disponible au prix de 7 €, auprès de Mémoires Corbasiennes, il est également consultable à la bibliothèque de Marennes.

Aux côtés de nos voisins de St-Symphorien d'Ozon (Mémoires d'Ozon) et de Corbas (Mémoires Corbasiennes), Marennes était présent au salon pour promouvoir le livre « Du côté de Marennes... Lou fil dou tan ».



Le classeur réalisé par M Jean Pillon « Comment les Marennois ont vécu la Grande Guerre » a rencontré un vif succès. Il est toujours consultable à la bibliothèque aux heures habituelles.



Extrait du plan :
les N° 2, 2bis, 3, 4 représentent l'emplacement des vannes ou barrages pour l'irrigation de la plaine.

Commémoration

Le 8 mai 2015, les Marennois défilaient de la place du Champ de Mars au monument aux morts, précédés par la clique de Saint-Pierre de Chandieu et le corps des pompiers de Marennes-Chaponnay. Ce fût l'occasion de célébrer le 70^{ème} anniversaire de la signature de l'acte de reddition militaire de l'armée allemande et la fin de la deuxième guerre mondiale. Les discours de Jacky Rozier, maire de Marennes, et d'Edmond Morel, président de l'UFAC, ont rendu hommage aux Français morts pour la France. Ils furent suivis par les chants des enfants des classes de Mme Anglada, le chant des partisans et la Marseillaise.



Tous les participants ont terminé cette matinée en se rassemblant autour du verre de l'amitié.



Halte pour les randonneurs au ravitaillement de Beyron.

Randonnée : La Marennoise du Cœur

Sous le soleil radieux de ce dimanche 10 mai, 280 marcheurs sont venus arpenter les deux parcours proposés pour cette première édition de la Marennoise du Cœur. Tous les bénéfices de cette journée ont été reversés à l'association "Marennes Solidarité Handicap" qui aide les personnes en situation de handicap sur Marennes et les communes voisines. Ainsi, votre énergie et votre générosité ont permis la remise d'un chèque d'un montant de 2 500 €. Nous remercions les pompiers de Marennes-Chaponnay qui ont assuré la sécurité sur les portions dangereuses des parcours, et tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cette journée. Forts de vos remarques constructives, retrouvons-nous l'année prochaine pour emprunter les nouveaux parcours qui seront proposés.

FÊTE DU VILLAGE : MARENNES EN FOLIE

Vous êtes attendus nombreux

le dimanche 13 septembre 2015,

pour passer un moment convivial
autour d'un repas champêtre.

Des activités variées et gratuites
seront proposées dès 11 h

pour le plaisir des petits comme des grands.

- Les sportifs s'affronteront dans un tournoi de tir à la corde par équipe de 4.
- Les gourmands s'affronteront dans un concours de

pâtisserie avec 2 catégories : les gâteaux à base de pomme et/ou les gâteaux en forme de chapeau.

- Les joueurs seront intéressés par la manipulation des nombreux jeux en bois mis à disposition.

La petite folie, pour cette première année et la mise en place de cette nouvelle fête de village, sera de tous venir coiffés d'un chapeau. Les plus beaux chapeaux seront primés.

Vous serez invités prochainement à réserver vos places pour le repas.

VOTRE SITE INTERNET POUR ET PAR LES MARENNOIS !

Comme annoncé lors de la campagne municipale, nous avons travaillé au sein de la municipalité et en particulier la commission communication, à la mise en œuvre d'un site personnalisé pour Marennes.

Nous souhaitons que ce site internet soit un outil convivial et utile à tous les citoyens, notre objectif est d'avoir le plus de Marennois satisfaits de l'aide et de l'information qu'ils vont trouver sur le site.

La communication est permanente et envahissante dans le monde d'aujourd'hui, notre ambition est de ne pas en ajouter, mais de donner des nouvelles de la commune, de parler de l'actualité de notre secteur et de construire un lien nécessaire entre Marennois.



Le site internet est accessible sur :
<http://www.marennes.net>



MOBILITÉ

Concours organisés par la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon



**Grands concours
photos et dessins
sur le thème
de la mobilité !**

Pour petits et grands
Du 2 mai au 30 août 2015

De nombreux lots à gagner ! :
Vélos, trottinette électrique, Go-Pro

Infos et règlements sur :
www.pays-ozon.com

AMBIANCE
SUD-EST



INFOS

RETRAITE ET DÉCLARATION DE REVENUS

Une démarche simplifiée : la transmission automatique de votre montant imposable

Vous devez effectuer tous les ans une déclaration de revenus qui doit intégrer le montant de votre retraite. Afin de simplifier vos démarches, chaque année l'assurance retraite communique directement à l'administration fiscale le montant des revenus perçus au titre de la retraite du régime général. Ce montant imposable figure sur votre déclaration de revenus préremplie.

Comme vous n'avez plus à reporter ce montant sur votre déclaration, il ne vous est plus envoyé par courrier postal au profit d'une information disponible à tout moment sur le site :

<http://www.lassuranceretraite.fr/>

PIÈCES D'IDENTITÉ

Les vacances approchent. Les demandes de carte d'identité sont à faire en mairie, les demandes de passeports, dans les grandes villes. Les délais d'obtention sont assez longs. Les cartes d'identité ne sont pas fabriquées en préfecture. Aussi, avant d'acheter votre voyage, il vous est conseillé de tenir compte des délais incompressibles d'instruction, de fabrication et de livraison du titre. Avant la préparation d'un voyage et avant d'engager des frais, vous devez posséder un passeport ou une carte nationale d'identité en cours de validité. Pensez à consulter le site de la Préfecture du Rhône :

<http://www.rhone.gouv.fr>

VIE DE L'ECOLE

CLASSE DÉCOUVERTE

Les élèves des classes de CP/CE1 et CE2/CM2 de Mesdames Anglada et Ségear et 5 parents bénévoles sont partis une semaine en classe verte à Mezenc en Haute-Loire, du 4 au 7 Mai. Sous un soleil radieux, le village des Estables et le chalet

du Mezenc paraissaient encore plus beaux. En plus du travail scolaire, les activités sportives furent nombreuses : Canirando, escalade, balades en forêt, randonnée au mont Mézenc.



TEMPS D'ATELIERS PÉRISCOLAIRES

Cette année a vu l'installation des nouveaux rythmes scolaires. Tous les jours de 15h45 à 16h30, les enfants inscrits ont participé gratuitement à des ateliers. Les intervenantes ont proposé théâtre, art plastique, hip-hop, hand-ball, jeux gymniques, cuisine, jonglerie...

Florent Bally, papa bénévole sur l'année a animé un atelier « découverte boxe » soit 10 à 12 séances par enfant.

La commune remercie tous les participants qui ont mené à bien la réforme des rythmes scolaires. La mise en place a nécessité beaucoup de réflexions et de travail. Même si tout n'est pas parfait, on peut dire qu'à la fin de cette année scolaire, le bilan est positif.

Pour la rentrée 2016, si des bénévoles ont des projets pour les enfants, même sur une période courte, ils seront les bienvenus. La gestion des groupes est assurée par l'AISPA, ce qui dégage les bénévoles de toute responsabilité pour le comptage et les allées et venues des enfants. Cette disposition très importante peut susciter des bonnes volontés : jeux de cartes, poterie, lecture, musique....



TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES

Le 18 mai, les élèves de la classe de Mme Anglada se sont réunis dans la salle du conseil municipal.

Six CM2 ont été désignés (par tirage au sort) pour tirer au sort à leur tour, trois Marennois de plus de 23 ans figurant sur les listes électorales.

Ainsi, ces trois citoyens rejoignent la liste des 1381 jurés du Rhône qui pourront être retenus lors des sessions d'Assises de 2016.

En tout, il y a trois tirages au sort pour ne retenir que 40 titulaires et 12 suppléants.

Ces jurés devront assister les magistrats pour déterminer la culpabilité ou non des accusés.



FÊTE DE FIN D'ANNÉE

*Rendez-vous le 20 juin au stade
pour les jeux et le spectacle donné par les enfants
(préparé par les enseignantes et les animatrices des ateliers).
A ne pas manquer !*

OUVERTURE DE CLASSE

S'il n'y a pas de changement d'ici l'été, une classe à l'école élémentaire devrait ouvrir en septembre prochain. Normalement 84 enfants de CP en CM2 sont prévus et l'école retrouvera ses 4 classes.

A titre d'information, les 14 enfants du cours moyen 2^{ème} année qui entrent en 6^{ème}, seront accueillis dans deux établissements : 9 au collège Jacques Prévert de St-Symphorien d'Ozon et 5 au collège La Xavière de Chaponnay.

En maternelle, ce sont 61 bambins de 3 à 6 ans qui viendront égayer les cours de récréation et apprendre des multitudes de choses.

Michèle BÉRY, ATSEM

Michèle, au service de l'école maternelle depuis 1981, a fêté son départ à la retraite entouré de ses fils et de ses amis.

Le Maire et les élus l'on remerciée pour toutes ces années passées auprès de nos petits. Nous lui souhaitons une bonne retraite !



Forum des Associations

Samedi 5 septembre 2015,

les associations marennoises se réuniront pour présenter leurs activités et accueillir de nouveaux adhérents.

Ce forum se déroulera dans la maison des associations, de 10h à 13h.

Ce sera l'occasion pour chacun de découvrir comment s'occuper et participer activement à la vie du village. L'association Viniciacum sera l'invitée de la bibliothèque.

Cette matinée s'achèvera autour d'un verre offert par la commune.

"HALTE PAISIBLE" PERSONNES ÂGÉES

La halte paisible est un lieu d'accueil pour personnes âgées ne pouvant plus sortir facilement et ne participant plus aux rencontres des clubs de retraités.

Elle permet de rencontrer d'autres personnes, d'accéder à des activités ludiques de mise en lien avec la société et de changer d'horizon.

Pendant cette demi-journée les aidants familiaux peuvent avoir un temps de répit pour, sans souci, penser à eux.

Souhaiteriez-vous avoir une halte paisible dans votre commune pour continuer de tisser des liens dans une ambiance conviviale ? Pour vous ou pour vos parents âgés ? Pour tout renseignement, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie.



Les Marennois, en 1931, devant l'ancienne maison des associations, nous donnent l'exemple.
Profitez de bons moments conviviaux pendant l'été !

AGENDA

Sauf spécification, les animations se déroulent à la salle des fêtes.

Samedi 4 juillet
**Festivités
Fête Nationale**
« Comité des fêtes »,
stade

Samedi 5 septembre
**Portes ouvertes des
Associations**

Samedi 12 septembre
Concours de pétanque
« Pétanque
Marennoise »,
stade

Dimanche 13 septembre
Fête du village,
« Associations et
Mairie »,
stade

Samedi 26 septembre
Concours de coinche
« Renaissance
Marennoise »

Samedi 3 octobre
Vente de sushis
« P'tits Marennois »

Dimanche 11 octobre
Vide grenier
« Comité des fêtes »
Place du champ de
Mars

Vendredi 16 octobre
Concert

Samedi 17 et
dimanche 18 octobre
Stage de danse
« Les Océanes »

Samedi 7 novembre
Loto en soirée
« Renaissance
Marennoise »

Mercredi 11 novembre
**Commémoration
du 11 novembre,**
« UFAC, Mairie »

Dimanche 15 novembre
Vente de boudins
« Tennis Club »

Samedi 21 novembre
Concours de coinche
« UFAC »

Dimanche 22 novembre
**Exposition « Artistes
Marennois »**

Samedi 28 novembre
Concours de coinche
« Pétanque
Marennoise »

Dimanche 29 novembre
Bourse aux jouets
« Ribambulles »

Vendredi 11 décembre
Marché de Noël
« Les p'tits
Marennois »
Place du Champ
de Mars

Jeudi 31 décembre
Réveillon
St Sylvestre
« Comité des fêtes »